



ACCUEIL MOBILITÉ ÉTUDIANTE

STAGES



CP / 18 -02-2020



info.erasmusplus.fr
Tout le programme européen
en quelques clics



generation-erasmus.fr
Le site de la mobilité
en Europe



site Agence Erasmus+
Site institutionnel de l'Agence
Erasmus+



Stat'ERASMUS+
ERASMUS+ en chiffres
et en cartes



GÉNÉRALITÉS

ERASMUS (European Community Action Scheme for the Mobility of University Students) : programme d'action communautaire en matière de mobilité des étudiants est le nom donné au programme d'échange entre les établissements d'enseignements supérieurs européens.

Pour participer à ce programme, les Etablissements d'Enseignement Supérieur (EES) doivent avoir obtenu de la Commission Européenne une Charte Universitaire Erasmus qui les engage sur la qualité de la formation et de l'encadrement pédagogique lors des échanges, la validation des crédits de formation acquis durant la mobilité et la valorisation de cette mobilité lors de la certification par un supplément au diplôme.

Il permet le financement des mobilités étudiantes par un système de bourses. Cette bourse de mobilité peut être accordée pour la prise en charge des frais d'hébergement. Elle varie selon les destinations. Un financement complémentaire est accordé aux personnes en situation de handicap.

L'IFSI du CH de VERSAILLES a obtenu la Charte Erasmus en 2019 et propose des d'accueillir des mobilités d'étudiants en stage en coopération avec l'établissement Support de Santé Le Centre Hospitalier André Mignot (CH de VERSAILLES)

L'IFSI du CH de VERSAILLES est également rattachée à l'université de Saint Quentin en Yvelines Paris Saclay : département des Sciences Infirmières, UFR santé.

Cet établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) propose des disciplines variées et un accompagnement en stage de grande qualité.

Ce programme est coordonné par un Référent des Mobilités Internationales (RMI) ifsierasmus@ch-versailles.fr

LIENS UTILES

Site IFSI

<https://ifsi78ifas.wixsite.com/ifsi-ifas-versailles>

Page Facebook de l'IFSI

<https://www.facebook.com/ifsi.ifas.versailles/>

Site du Centre Hospitalier

<https://www.ch-versailles.fr/>

Site de l'Université

<http://www.uvsq.fr/>

Hébergements et Vie Etudiante

<http://www.crous-versailles.fr/>

<https://www.studylease.com/logement-etudiant-versailles-78000>

<https://www.location-etudiant.fr/logement-etudiant/Versailles-78646.html>

<https://www.letudiant.fr/>

Association Etudiante de l'IFSI Cerf Esta

<https://www.facebook.com/people/Bde-CerfEsta/100009062274912>



@ : cerfesta@gmail.com

AVANT LA MOBILITÉ

MODALITÉS D'INSCRIPTION

18-12 MOIS avant l'accueil

Vous téléchargez ce guide sur le site de l'institut et en prenez connaissance.

Vous évoquez votre projet auprès de votre correspondant d'établissement :

- Si les deux instituts font l'objet d'un conventionnement inter établissement : Vous vous adressez au référent de votre établissement ;
- Si les deux instituts ne font pas l'objet d'un conventionnement préalable inter-établissement, vous prenez contact via votre correspondant institut avec le Référent des Mobilités Internationales (RMI).

Ce dernier vous fait parvenir :

- Une présentation Générale du dispositif Erasmus+ à l'IFSI,
- Les modalités de Constitution du Dossier de Candidature et de Sélection en complément des documents demandés par votre institution,
- L'échéancier pour organiser votre mobilité,
- La liste des stages disponibles ainsi que la présentation des structures services et modalités d'encadrement (Dont Charte Etudiant en Stage et Livret d'Accueil Structure)
- Les adresses utiles pour votre hébergement et votre séjour en France et à l'IFSI,

12 MOIS avant l'accueil

Le Comité de Mobilité Internationale de l'IFSI se réunit pour valider votre candidature.

Un courriel vous sera envoyé nominativement pour vous informer des résultats et de la destination retenue en cas de choix sur le catalogue de stages de l'IFSI.

Votre établissement contacte le RMI pour organiser la suite de mobilité.

6 MOIS à 1 MOIS avant l'accueil

Votre établissement prépare avec vous le Kit Mobilité Erasmus+ et se charge de nous le transmettre.

Vous devez également compléter et retourner tous documents que nous vous demanderons selon les délais imposés.

Vous êtes informé (e) de la disponibilité d'une bourse. Vous finalisez et parapez le Kit mobilité.



PRÉPAREZ VOTRE MOBILITÉ

Vous devez rédiger et nous faire parvenir selon l'échéancier votre projet de mobilité rédigé en français sous forme de dossier tapuscrit. Ce dernier comprendra *a minima* :

- Une partie relative à la France et à son système de santé : des recherches sur le pays, le système de santé, l'établissement d'accueil, l'institution ou l'université support, les cursus en soins, les modalités de prise en charge des personnes soignées ;
- Une partie relative à votre motivation en lien avec les compétences à développer ; les spécialités souhaitées en stage ; objectifs de stage ; un Curriculum Vitae et une Lettre de Motivation; le lien avec votre projet professionnel ; une photocopie de votre dossier scolaire (parcours et résultats d'enseignement théoriques, parcours et résultats de stages, comportement et assiduité)
- Une partie relative au budget et le financement envisagé pour votre projet : en cas de demande de bourses indiquez les sources et montants prévus ;
- Une partie relative à la préparation de votre séjour : démarches, remise à niveau en langues, attestation d'hébergement, documents administratifs ou pédagogiques divers ;

Pièces à remettre à échéance pour validation :

- Projet de Mobilité : voir ci-dessus
- Obligatoire et gratuit : attestation de votre test de niveau dans la langue de l'université : <http://erasmusplusols.eu/fr/> ;
- Fiche de Préinscription complétée et signée. (dont 2 photos d'identité)

Pièces à transmettre avant le départ si votre Candidature est acceptée:

- Photocopie du contrat d'hébergement ;
- Passeport ou CNI en cours de validité ;
- Carte d'étudiant ou certificat d'inscription de l'année en cours;
- Assurance maladie européenne + complémentaire santé et responsabilité civile (l'assurance responsabilité professionnelle et juridique fournie par votre établissement vous assure sur le lieu de stage) ;
- Copie écran attestant de votre inscription sur ARIANE permettant de vous signaler gratuitement et facilement auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères. <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html> ;
- Kit de Mobilité : Charte ERASMUS + signée, Contrat de mobilité signé, Contrat Pédagogique signé



PENDANT VOTRE MOBILITÉ

DOCUMENTS À EMPORTER

- L'attestation de début de séjour ;
- L'attestation de fin de séjour ;
- Le kit mobilité Erasmus+ signé Contenant le contrat de mobilité, le contrat pédagogique, les conditions générales et la charte de l'étudiant Erasmus+.

ORGANISATION DE VOTRE SÉJOUR

Accueil le premier jour de stage à l'IFSI :

Rencontre avec

- Le directeur de l'institut
- Le RMI
- La coordinatrice des stages
- La référente de promotion
- L'équipe administrative
- Les étudiants de la promotion d'accueil : présentation des parrains

Entretien avec le RMI

- Point sur le stage avec le RMI
- Remise du badge IFSI et CHV
- Inscription ENT pour informations diverses
- Formalisation du planning
- Remise des documents de stage et du Kit mobilité
- Signature de l'attestation d'arrivée

Jour 2

Rendez-vous à l'IFSI

- Accompagnement et Visite du Centre Hospitalier
- Présentation à l'équipe d'accueil en Stage : Référent de stage et tuteur
- Entretien : objectifs de stage, déroulement, présentation du service et de l'équipe, remise du livret de stage du service
- Première journée en stage : prévoir une tenue professionnelle avec un badge étudiant

Fin de Première Semaine de Stage

- Entretien avec le RMI : accueil, premiers jours,
- Révision Planning d'activités

De la deuxième semaine à mi stage

- Entretien hebdomadaires planifiés avec le RMI : accueil, premiers jours,
- Révision Planning d'activités IFSI /CHV
- A mi-stage un bilan est réalisé avec l'équipe d'accueil



Fin du stage

- Rencontres à la demande avec le RMI
- Activités IFSI /Stage
- Bilan de fin de stage avec l'équipe d'accueil du service et le RMI
- Retour à la promotion d'accueil
- Entretien final avec le RMI : séjour, stage, progression, etc..
- Remplissage du questionnaire de satisfaction
- Signature de l'attestation de départ

Tout au long de votre stage, nous nous efforcerons d'être à l'écoute de vos besoins et de vous apporter une aide administrative et pédagogique.

CHARTE ERASMUS

Extrait : « *Le statut d'étudiant Erasmus s'applique à des étudiants qui remplissent les critères d'admissibilité Erasmus et qui ont été sélectionnés par leur université pour effectuer un séjour Erasmus à l'étranger* »

L'étudiant Erasmus a des droits :

- Accord inter institutionnel,
- Contrat de formation,
- Absence de frais d'inscription dans l'université d'accueil,
- Reconnaissance par l'institut des activités et des crédits acquis en mobilité,
- Évaluation de stage par l'établissement d'accueil,
- Non-discrimination,
- Relevé de notes le cas échéant,
- Bourse d'aide à la mobilité selon les critères définis par le programme ERASMUS

L'étudiant Erasmus a des devoirs :

- Respect des termes du contrat de formation,
- Interdiction de modifier les termes en l'absence d'accord de l'IFSI et de l'établissement d'accueil,
- Assiduité et respect des règles applicables dans le pays et l'établissement d'accueil,
- Renseignement des documents afférents à la mobilité et retour d'information à l'IFSI.

APRÈS LA MOBILITÉ

- Restons en contact pour un partage d'expérience et liens avec les prochains voyageurs !

